

**Extrait authentique du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'arrondissement
L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue**



Assemblée du 7 juillet 2003

Séance(s) tenue(s) le(s) 7 juillet 2003

Numéro de la résolution CA03 010286

Adoption du projet de règlement numéro 374-7 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 374 de l'ancienne Ville de Sainte-Geneviève de manière à modifier l'affectation prévue pour le secteur à l'est du boulevard Jacques-Bizard et au sud du boulevard Gouin - secteur Sainte-Geneviève

Il est proposé par le conseiller Richard Bélanger
appuyé par le conseiller Jacques Cardinal
et résolu

1. De demander au Conseil municipal de modifier le plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Sainte-Geneviève;
2. D'adopter le projet de règlement numéro 374-7 modifiant le plan d'urbanisme numéro 374 de l'ancienne Ville de Sainte-Geneviève de manière à modifier l'affectation prévue pour le secteur à l'est du boulevard Jacques-Bizard et au sud du boulevard Gouin;
3. De soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne une assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme conformément au paragraphe 2 du premier alinéa de l'article 83 (annexe 1) de la Charte de la Ville;
4. De déléguer à la greffière de la ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1032583026
R40.008

Mohamed Saâd MOUMNI

Directeur du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement